



**Observatoire  
Des Profilages**

**APPEL À COMMUNICATIONS**

**90<sup>E</sup> CONGRÈS DE L'ACFAS**

**Le 8 mai 2023**

**Colloque n. 457 « La défense  
collective des droits des personnes  
en situation d'exclusion sociale au Québec : enjeux et perspectives  
d'avenir »**

*Co-responsables* : Elisabeth Greissler, Université de Montréal ; Céline Bellot, Université de Montréal et Yann Tremblay-Marcotte, UQAM

Cette année marque plusieurs anniversaires importants : les 60 ans de la Ligue des droits et des libertés; les 20 ans de la loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (loi 112) ou encore, les 10 ans du printemps érable. C'est l'occasion de se demander où en est la lutte contre la pauvreté au Québec et de faire des liens entre différentes luttes pour la justice sociale en termes de mobilisation, de stratégies, d'outils déployés, mais aussi de savoirs expérientiels, de mémoire collective et de voir quelles sont les connaissances scientifiques produites. Cet exercice est d'autant plus important que l'état des lieux des connaissances sur ces mouvements sociaux et la manière dont ils ont pu forger la défense collective des droits des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion n'a pas toujours pu être faite dans tous les domaines de la lutte contre la pauvreté.

Ce colloque s'inscrit dans une démarche qui repose sur la volonté de renforcer la mémoire collective (Daphi et Zamponi, 2019) des luttes contre la pauvreté. En effet plusieurs défis se posent aux milieux de l'intervention sociale : mobilisation, présence dans l'espace social et médiatique, reconnaissance des mouvements sociaux, de leurs apports ou de leurs gains pour la société ou les personnes elles-mêmes, mais aussi, mobilisation de militant.e.s, développement de stratégies et occupation de l'espace social et médiatique. Les organismes communautaires dont la mission correspond à la défense collective des droits sont particulièrement confrontés à la pénurie de main d'oeuvre, au déclin de l'engagement militant, aux représentations négatives des personnes marginalisées entre autres.

Par ailleurs, dans un contexte d'éclatement des objets de lutte contre la pauvreté, il convient de s'intéresser à la portée historique des mobilisations sociales, citoyennes ou politiques en matière de défense collective des droits des personnes en situation de pauvreté au sens large : logement; revenu; droits humains; droits des femmes; etc. Certains champs d'étude de la défense collective des droits des personnes en situation de pauvreté comme le logement, les luttes féministes ont fait l'objet de travaux de recherche ou de mémoire plus réguliers que celui de la pauvreté (Lamoureux, 2016; Maillé, 2000). Une mise en commun des expertises, des connaissances, des savoirs, des enjeux théoriques et pratiques permettra de renforcer théoriquement et méthodologiquement ce champ. Cet objectif se pose avec d'autant plus d'acuité que le contexte actuel de gouvernance se traduit par un arsenal de

mécanismes de criminalisation de la pauvreté (Fortin et al., 2021; Merrien, 2007; Wacquant, 2009) et de nombre de problèmes sociaux qui semble nuire à la mobilisation ou aux stratégies mises en oeuvre par les organismes de défense des droits (Feldman, Strier et Koreh, 2017; Greissler et Tremblay-Marcotte, 2020; Maugère et Greissler, 2019; Sauv  et Provencher, 2018).

De plus, le contexte politique r cent a des impacts sur la d fense collective de droits qu'il convient de mettre en exergue : les repr sentations n gatives des personnes en situation de pauvret  (Landry et al. 2021) et leur responsabilisation ou le workfare (Barbier, 2009; Duvoux, 2011); le sous-financement r current des organismes en d fense des droits, entre autres. Si le contexte n olib ral explique en grande partie les difficult s de mise   l'agenda politique de certaines luttes et le d veloppement de strat gies moins confrontationnelles, plus invisibles et plus dispers es (Feldman, Strier et Koreh, 2017), nos travaux de recherche sugg rent  galement l'existence de difficult s   former la rel ve et   transmettre les savoirs militants (Greissler et Tremblay-Marcotte, 2020). Or, avec le temps, il existe un risque de perdre l'expertise de figures historiques de certaines luttes.

Ainsi, ce colloque vise   r pondre   un besoin d'appropriation de la m moire collective de la lutte contre la pauvret  avec, d'une part, des possibilit s de partager diff rents points de vue th orique, politique et r gional (militant.e.s directement concern .e.s, intervenant.e.s impliqu .e.s et chercheur.e.s) et avec, d'autre part, des possibilit s de dialogue entre acteur.rice.s historiques et acteur.ice.s contemporains. L'intention de ce colloque est  galement de mettre en relation diff rentes perspectives th oriques, pratiques et m thodologiques, avec pour objectif de nouvelles pistes de r flexion, et possiblement de susciter des collaborations in dites.

En somme, ce colloque s'inscrit dans une d marche d' tat des connaissances sur la d fense collective des droits des personnes en situation d'exclusion sociale au Qu bec. Il vise   rassembler chercheur.e.s et militant.e.s des milieux de pratique engag .e.s dans la lutte contre la pauvret  partout au Qu bec que ce soit **en mati re de logement, de revenu, de droits humains, ou de lutte contre les discriminations, entre autres. Les propositions de communication peuvent s'inscrire dans l'un des axes suivants :**

**1) La m moire collective de la lutte contre la pauvret .** Les communications viseront ici   pr senter des  l ments de cette m moire collective   partir de donn es de recherche ou de t moignages sur les mouvements sociaux qu b cois de lutte contre la pauvret , du droit au logement, des droits humains, de l'aide sociale, de la s curit  du revenu, de la lutte contre les discriminations entre autres. Il peut autant s'agir d' l ments portant sur la structure des mouvements, les figures historiques connues ou moins connue dans l'espace public et m diatique (national ou r gional) que d' l ments sur les grandes  tapes, les actions significatives, les apports de ces mouvements pour la d fense des droits au plan r gional ou national. En r f rence   Daphi et Zamponi (2019), il peut autant s'agir de la m moire des mouvements - ou la mani re dont un mouvement a  t  marquant - que de m moire en mouvement - soit la mani re dont diff rentes m moires affectent un mouvement - ou enfin, de mouvements   propos de l'histoire - soit de mouvements qui se sont centr s autour d'une m moire collective, d'un  v nement marquant et ainsi d'une

réinterprétation du passé. Il est également pertinent de présenter les perspectives méthodologiques des études portant sur la mémoire collective de ces mouvements sociaux comme les outils déployés. Enfin, il serait pertinent d'interroger les freins à la démarche de mémoire collective.

**2) Les enjeux actuels de la défense collective de droits des personnes en situation d'exclusion sociale.** Dans cet axe, les propositions de communications pourraient s'intéresser aux enjeux qui se posent actuellement pour les organismes en défense collective de droits. Il peut s'agir d'enjeux pratiques (stratégies, alliances, outils comme les médias sociaux, etc.), d'enjeux concernant le recrutement d'intervenant.e.s ou de militant.e.s comme d'enjeux concernant la formation de la relève. Nous pensons également ici à tous les enjeux plus spécifiques, certes pas nouveaux, qui ont trait à la mobilisation des personnes directement concernées dans les instances décisionnelles mais aussi dans les activités de lutte. Il en va de même pour les stratégies d'action et les options plus ou moins confrontationnelles choisies. Enfin, il faudrait s'intéresser également aux contre-discours possibles face aux discours dominants : leur place dans l'espace public et médiatique ; leur forme ; les représentations qui les entourent notamment.

**3) Les perspectives d'avenir de la défense collective des droits au Québec.** Dans ce dernier axe, nous souhaiterions pouvoir étoffer la réflexion sur les nouvelles perspectives au plan de la recherche et des pratiques. En effet, à partir des constats transversaux entourant le travail de mémoire collective et des enjeux actuels en matière de défense collective des droits des personnes en situation d'exclusion sociale, quelles pistes pour la recherche et la pratique s'offrent à nous ? Cela peut concerner le plan théorique, pratique et méthodologique.

**Les propositions de communication doivent parvenir à [tremblay\\_marcotte.yann@courrier.uqam.ca](mailto:tremblay_marcotte.yann@courrier.uqam.ca) au plus tard le 10 février 2023.** Elles doivent inclure les informations suivantes : titre; nom, affiliation et adresse courriel des présentateurs.trices; résumé d'un maximum de 1500 caractères (espaces compris); besoin en logistique et préférence pour le mode de présentation en présence ou à distance. **Les décisions seront rendues entre le 6 et le 13 mars 2023.**

Les propositions seront sélectionnées par les co-responsables en fonction de : leur pertinence par rapport au thème; leur qualité scientifique; la complémentarité des sujets; le travail empirique qui sous-tend le propos des auteur.e.s; la qualité des approches théoriques et méthodologiques. Une attention particulière sera portée à la pluralité des approches théoriques, disciplinaires et empiriques. Nous tiendrons également compte des critères de l'ACFAS qui nous invite à solliciter autant que possible la participation d'étudiant-e-s, de chercheur-se-s de la relève et de personnes provenant de groupes sous-représentés (notamment les femmes, les peuples autochtones, les personnes en situation de handicap, les membres de minorités visibles ou de groupes racisés). De plus, nous devons nous assurer d'avoir une liste de conférencier-ère-s provenant d'une diversité d'établissements (maximum de 50 % d'un même établissement ou organisme).

Par ailleurs, les conférenciers.ières retenus.es devront à ce moment avoir un profil actif sur le site de l'ACFAS pour être inclus.ses dans le programme du colloque. Les conférenciers.ières seront tenus.es de s'inscrire au congrès de l'ACFAS.

## Bibliographie

- Barbier, J-C. (2009). Le *workfare* et l'activation de la protection sociale, vingt ans après : beaucoup de bruit pour rien ? Contribution à un bilan qui reste à faire. *Lien social et Politiques*, 61, 23-36.
- Daphi, P. et Zamponi, L. (2019). Exploring the movement-memory nexus: Insights and ways forward, *Mobilization*, 24(4), 399-417.
- Duvoux, N. (2011). Entre instrumentalisation et quête d'identité. Dans D. Chabanet, P. Dufour et F. Royall (dirs.). *Les mobilisations sociales à l'heure du précarité*. Paris : Presses de l'EHESP, 183-202.
- Esping-Andersen, Gøsta. (1999). *Les trois mondes de l'État-providence. Essai sur le capitalisme moderne*. Paris, Presses universitaires de France.
- Fortin, V., Chesnay, C et É. Greissler (2021) » Le traitement punitif des prestataires de l'aide sociale. L'exemple de la vie maritale, *Nouvelles pratiques sociales*, 32(1), 166-194.
- Feldman, G., Strier, R. et M. Koreh (2017). Liquid advocacy: Social welfare advocacy in neoliberal times, *International Journal of Social Welfare*, 3(26), 254-262.
- Greissler, E. et Tremblay-Marcotte, Y. (2020). Stratégie de résistance : La défense collective des droits à l'aide sociale au sein de trois organismes communautaires montréalais, *Revue du CRÉMIS*, 12(1), <https://www.cremis.ca/publications/articles-et-medias/strategies-de-resistance-la-defense-collective-des-droits-a-laide-sociale/>
- Landry, N., Blanchet, A., Rocheleau, S., Gagné, A-M., Caidor, P. et C. Caneva (2021). Représentations médiatiques et opinion publique de l'assistance sociale au Québec, *Nouvelles pratiques sociales*, 32(1), 84-112.
- Lamoureux, D. (2016). « Le féminisme québécois comme mouvement de défense des droits des femmes » en collaboration avec Stéphanie Mayer, *Recherches féministes*, 29 :1, 2016, p. 91-109.
- Maillé, C. (2000). Féminisme et mouvement des femmes au Québec. Un bilan complexe, *Globe*, 3(2), 87-105.
- Maugère, A. et Greissler, É. (2019). Qui sont les prestataires de l'aide sociale ? Analyse des débats médiatiques entourant la réforme de l'aide sociale au Québec (2015-2016), *Reflets*, 25(1), 51-70.
- Merrien, F-X. (2007). *L'État-providence*, Paris, PUQ.
- Sauvé, M. et Provencher, I. (2018). Les stratégies de défense collective des droits au Québec : discours et pratiques, *Service social*, 64(1), 30-46.
- Wacquant, L. (2009). *Punishing the Poor*. Durham et London, Duke University Press.